

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
» » ».....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA FIN D'ALGÉSIRAS

Tout finit, même la Conférence d'Algésiras. Beaucoup de gens estiment qu'elle a trop duré, nous ne le pensons pas, puisque, somme toute, elle a abouti à un résultat heureux qui est le maintien, l'affermissement de la paix.

Même dans un monde qui aime se dire bien renseigné, il ne manquait pas jusqu'en ces derniers jours, de gens prêts à jouer le rôle de Cassandre. Ce n'était pas seulement des points noirs, c'était des nuages gros de menaces — qui changeaient comme les nuages —, qu'ils découvraient sans cesse à l'horizon. Tout d'abord, il faut le reconnaître, ces astrologues réussirent à faire partager leurs inquiétudes que, très volontiers, ils qualifiaient d'angoisses. Mais il arriva ce qui arrive presque toujours en pareil cas : d'une part on s'habitua à la pensée du péril et de l'autre, le péril disparut peu à peu au fur et à mesure que l'on en parlait, si bien qu'en fin de compte, on se prit à dire : « Quoi donc ! il y avait eu danger ? »

Il faut donc le reconnaître, la diplomatie a du bon et, volontiers on prendrait au sérieux, en le couvant d'un regard reconnaissant, et attendri jusqu'au petit chien du Comte Cassini, ambassadeur de Russie, que les reporters et les photographes ont rendu célèbre, lorsqu'ils affirmèrent *urbi et orbi* un jour, sans doute ou ils n'avaient rien de mieux à faire, que ce gentil animal, en permettant aux représentants de l'Europe d'échanger d'amicales pensées, n'avait pas été sans contribuer à une entente à la fois si désirable et si désirée.

Il n'y a rien d'indifférent en pareille matière. Talleyrand, qui était un maître et qui, pour le devenir, n'avait pas eu besoin de fréquenter dans sa jeunesse l'École des Sciences politiques, était pénétré de cette vérité. Au Congrès de Vienne, qui fut, d'après les chroniques, plus amusant que celui d'Algésiras, le prince, comme on l'appelait, ce qui faisait pâlir de jalousie Metternich, ne dédaigna pas de poser et de résoudre des questions culinaires, que son scepticisme jugeait pour le moins aussi intéressantes que les graves affaires politiques dont était saisi le Congrès. N'est-ce pas ainsi qu'il réunit la presque unanimité sur la supériorité du fromage de Brie auquel, depuis lors, est attaché son nom et combien d'autres diplomates ont dû à de semblables incidents qui ne sont pas à dédaigner une part de l'immortalité de leur nom : Chateaubriand Nesselrode et tant d'autres.

De la Conférence d'Algésiras subsistera-t-il quelque plat célèbre ?... Nous l'ignorons encore. Ce qui est certain, c'est que *l'olla podrida* qui vient d'être servie à l'Europe a demandé du temps et que le temps ne respectant rien de ce qu'on a fait sans lui, l'œuvre qui vient d'être accomplie doit être tout à fait respectable. L'Espagne y a mis une haute courtoisie, l'Italie sa fine habileté, la Grande-Bretagne une impeccable tenue, la France de la bonne humeur et l'Allemagne une raideur rappelant celle de ses plus fameux grenadiers. Quant à l'Autriche, elle a joué ce rôle d'honnête courtier dont aimait parler Bismarck, et il faut reconnaître que son représentant s'en est acquitté avec beaucoup d'adresse en amenant finalement tout le monde à se mettre d'accord — même M. Revoil et M. de Tattenbach, — ce qui ne semblait pas très facile, surtout de la part de ce dernier, qui est probablement un aimable homme, mais qui dans la pensée de complaire à son seigneur et maître, lequel lui en saura peut-être fort peu de gré, ainsi qu'à M. de Bulow — jouait « les grincheux » tout comme si c'eût été naturel.

Tout cela, maintenant appartient à l'histoire et il faut s'en féliciter. La France sort de la Conférence d'Algésiras avec simplicité et dignité, et le sourire aux lèvres. Elle a même le

droit de ne pas se souvenir des mauvais tours, petits ou grands, qu'on avait entrepris de lui jouer, le mieux étant de les ignorer ou de les oublier. Il lui est inutile de triompher bruyamment ; elle a le droit, toutefois, de constater, tout au moins *in petto*, que pour la première fois depuis 1870, elle s'est pacifiquement mais résolument, avec l'appui officiel de l'Europe, tirée d'un fort mauvais pas. Depuis plusieurs mois les journaux allemands n'ont cessé d'exprimer contre la France une mauvaise humeur, une irritation que rien ne motivait. Finalement les délégués de l'Allemagne à Algésiras ont dû le reconnaître. Il faut nous féliciter en les félicitant d'autant plus d'avoir renoncé à une fausse interprétation de notre politique, que cela leur a coûté davantage. En tout cas, personne, moins que la France, ne saurait regretter maintenant d'être allé à Algésiras.

C. R.

Chambre des Députés

Séance du 3 avril 1906

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

M. Basly demande à interpeller sur la catastrophe de Courrières et sur les grèves du Nord.

La discussion immédiate est prononcée.

M. Basly développe son interpellation : il dit que la catastrophe est la conséquence du système d'économies à outrance que la Compagnie de Courrières a adopté pour son exploitation.

Il incrimine sévèrement les ingénieurs qui n'ont pas assuré le sauvetage comme il le fallait.

Il dépose un ordre du jour invitant le gouvernement à rechercher rigoureusement les responsabilités encourues et à les poursuivre conformément aux lois et à appliquer aux compagnies concessionnaires l'article de la loi de 1810 relatif à la déchéance.

M. Bouvier critique également la Compagnie de Courrières dont le seul but fut de sauver la mine avant les mineurs.

M. Barthou répond aux interpellateurs et déclare que le gouvernement a fait tout son devoir et qu'il n'hésitera pas à prendre les mesures nécessaires pour établir et frapper les responsabilités ; mais, dit-il, il faut que se termine l'enquête ouverte.

Il réclame le vote d'un ordre du jour de confiance.

A l'unanimité de 547 votants, l'ordre du jour de confiance est voté.

M. Paul Constans dépose un projet d'amnistie générale à l'occasion de l'élection du nouveau président de la République et demande l'urgence.

Ce projet d'amnistie est en faveur des condamnés pour délits d'opinion tels que les antimilitaristes.

M. Sarrien combat la motion de M. Constans.

Cette motion est rejetée par 356 voix contre 193.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 3 avril 1906.

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Le Sénat a discuté le projet relatif au repos hebdomadaire.

M. Prevet, rapporteur, explique que la Commission a admis que le jour de repos serait le dimanche, de midi au lundi midi, non pour des raisons confessionnelles, mais pour se conformer à l'usage. Il indique aussi quelles atténuations sont prévues par la loi.

MM. Delahaye et Flaissières demandent que le dimanche soit jour de repos complet. L'amendement est repoussé et le texte de la Commission est adopté.

M. Delahaye demande qu'on ne puisse composer de journaux le dimanche.

Cette motion est repoussée.

On adopte jusqu'à l'article 4.

On continuera jeudi et vendredi, le Sénat commencera la discussion du budget.

Et la séance est levée.

La révolution en Russie

Les Elections à la Douma

Le 1^{er} avril ont eu lieu les élections du premier degré à la Douma d'empire.

Un grand nombre d'ouvriers, qui avaient boycotté la Douma et refusé de voter en leur qualité d'ouvriers, sont, au contraire, allés voter, conformément à la loi électorale, en leur qualité de locataires. Détail caractéristique : la police manifestait une rare urbanité envers les électeurs.

Les élections à Saint-Petersbourg se sont accomplies dans un calme parfait et avec un succès dépassant toute attente. Suivant une évaluation approximative, le nombre des votants a été de plus de 60 0/0 des 148.194 inscrits. Deux partis principaux sont en présence : le parti constitutionnel démocratique et celui de l'union du 30 octobre. Le premier est de tendance plus avancée et le second de tendance conservatrice.

Elections mouvementées en Pologne

Sur 115 fabriques, les ouvriers de 111 ont refusé de participer aux élections qui ont été précédées de 200 arrestations nocturnes d'ouvriers. Toutes les fabriques sont gardées militairement ; de nombreuses forces de police et de troupes occupaient les quartiers ouvriers avec de l'artillerie. Ces troupes achevaient par leur attitude menaçante de décider même les ouvriers disposés à voter à boycotter les élections.

Trois individus armés de revolvers ont pénétré dans le local de la Compagnie électrique de Varsovie et ont dépouillé les employés de leur argent et de leurs montres. Ils ont disparu ensuite.

QU'ON FUSILLE ETIENNE

A la place du ministre de la guerre, je ne serais pas tranquille.

En effet, il y a, en France, un particulier qui demande la mort de ce pauvre M. Etienne, ainsi qu'il ressort du télégramme suivant, adressé à M. Fallières :

« Etienne mérite qu'on lui brûle la cervelle pour avoir violé la loi en prenant le portefeuille de la guerre, qui m'appartient légalement à cause de mes services de guerre, d'éclat, et de ma citation à l'ordre du jour de l'armée. »

» LAMBERT LEGRAND. »

Ohé ! Lambert, vous n'y allez pas de main morte, mon ami, et vous avez des procédés expéditifs ! Vous parlez de brûler la cervelle d'un homme comme de prendre un verre d'absinthe !

L'ennemi d'Etienne m'a communiqué, en même temps que copie du télégramme ci-dessus, la petite note que voici, où il déclare être prêt à se sacrifier pour le bien public :

« J'ai l'honneur de faire connaître que, par application des dispositions de l'article 19 de la loi du 14 avril 1832 et du principe de spécialisation, le choix du ministre de la guerre doit se porter sur un officier cité à l'ordre du jour de l'armée pour l'éclat de ses services de guerre, et qu'en cette qualité j'accepterais cette fonction dans un ministère composé de membres du Parlement pris dans les groupes de gauche. »

Toute la question est de savoir si le commandant Legrand, — car M. Legrand a quitté l'armée avec le grade de commandant, — sera nommé ministre de la guerre, après la petite exécution du titulaire actuel.

Il y a des gens qui en doutent.

Maintenant, si l'on veut avoir de plus amples renseignements sur Lambert Legrand, je dirai que cet aspirant ministre, qui donne pour adresse le 52 du boulevard de Latour-Maubourg, habitait précédemment Dunkerque, d'où il adressait aux feuilles du Nord et du Pas-de-Calais de nombreuses circulaires imprimées, dans lesquelles il prenait le titre de « délégué militaire du président de la République ».

C'est en cette qualité qu'il posa sa candidature sénatoriale, lors de l'élection partielle du Nord, au mois d'avril de l'année dernière. Lui-même, en grand uniforme, distribuait ses bulletins à la porte de la préfecture, à Lille. Il se montra très surpris de n'avoir pas eu un seul suffrage.

Cet échec, néanmoins, n'ébranla pas sa noble confiance en un meilleur avenir. On s'en aperçoit aujourd'hui. Et il est tellement convaincu de la réussite de ses projets, qu'au-dessous de son nom, sur sa carte de visite, on lit ceci : « Ministre de la guerre désigné ».

Ca lui fait plaisir...

Et ça ne fait de mal à personne.

Petites Causes

Le nez de Cléopâtre influa sur les destinées du monde antique. L'écriture de Napoléon I^{er} fut, assurément ses derniers historiens, de semblables effets sur l'évolution du monde moderne. Il n'écrivait pas, mais griffonnait. C'est, entre autres conséquences, ce qui lui fit perdre Waterloo. Grouchy ne parvint jamais à lire exactement son message décisif. Était-ce « bataille engagée » ou « bataille gagnée » ? Il opta pour le dernier sens et, n'ayant pas, croyait-il, à se presser, il arriva trop tard. Tout cela pour une boucle, un jambage, ou une panne d'a illisibles. Cette thèse fut émise pour la première fois par le maître d'écriture de Dumas père : « — Souviens-toi, Alexandre, lui disait-il, que les grandes défaites de l'empereur ne furent dues qu'à son griffonnage. Si tu veux réussir dans le monde, soigne tes pleins et tes déliés. »

Il paraît aujourd'hui historiquement établi que ce professeur de calligraphie avait raison. A quoi tient le sort des empires ! Si Napoléon avait su écrire intelligiblement ou s'en était donné la peine, ses descendants étaient nés pleins et tes déliés ? N'est-ce pas, duchesse ?

Entre Oncle et Neveu

Il y a une comédie de Schiller empruntée au théâtre français où le neveu joue le rôle d'oncle.

C'est aussi une comédie entre oncle et neveu qui se passe, en ce moment, à la Cour de Mecklembourg-Schwerin. Le grand-duc régnant Frédéric François IV a 28 ans ; il a épousé, en 1904, la princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande et duchesse de Brunswick-Lunebourg. Ce mariage est, dit-on, heureux, mais encore sans enfants. Le grand-duc est économe, sa femme, petite-fille du roi Christian qui vient de mourir, a appris de sa mère, la duchesse Thyra, la valeur de l'argent. Or, le duc Paul-Frédéric, oncle du souverain régnant, est riche et, quoique atteignant à la vieillesse — il a cinquante-quatre ans — jette les écus par la fenêtre. Cela déplaît au grand-duc et à la grande-duchesse. Ils ont d'abord morigéné l'oncle qui leur a fait la figure. D'où menaces. Celles-ci viennent de s'aggraver et le neveu a rendu, ces jours-ci, une ordonnance qui met les biens de l'oncle sous sequestre et lui donne un curateur à lui et à la duchesse.

Guillaume II — il n'est pas étonnant de le voir intervenir en cette querelle d'Allemands — prend parti pour le neveu contre l'oncle. Ce dernier, jadis général de l'armée prussienne, avait été révoqué par l'empereur à la suite de son mariage avec la princesse catholique Marie Windischgretz. Le duc n'en a cure. Il est allé vivre avec sa femme en Italie dont le ciel lui semble plus beau que celui de Berlin ou de Schwerin ; il a envoyé promener son curateur et intente un procès à son neveu. On va plaider.

Cause grasse. Détail typique de cette comédie savoureuse : la fille du duc Paul-Frédéric et de la duchesse Marie-Antoinette dont le kaiser voulait faire

une reine d'Espagne avant qu'Alphonse XIII ne songeât à la princesse Ena.

Schiller, s'il vivait encore, ferait peut-être trois actes de cet amusant imbroglio.

INFORMATIONS

A Algésiras

La conférence d'Algésiras a pris fin. Dans la séance de mardi, lecture a été donnée du projet d'acte général de la conférence préparé par la commission.

La révision du texte en a été adoptée et la signature fixée en principe à samedi matin.

Plusieurs délégués des puissances ont exprimé le désir, avant que la conférence se sépare, de présenter des vœux sur des questions qui, bien que ne figurant pas au programme, intéressent cependant le Maroc et la situation des étrangers dans ce pays.

Sir Arthur Nicholson, délégué plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, a présenté un vœu tendant à améliorer le régime des prisons et l'abolition complète de l'esclavage au Maroc.

M. Revoil, délégué plénipotentiaire de la France, en s'associant tout particulièrement à ce dernier vœu, a rappelé combien l'action française dans les provinces du Sahara et du Soudan avait déjà contribué à enrayer les pratiques de l'esclavage au Maroc.

La Réforme des Conseils de Guerre

Le ministre de la guerre a été autorisé par le Conseil des ministres à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant qu'à l'avenir les conseils de guerre devront motiver leurs décisions.

M. Etienne fera connaître à la Chambre que le gouvernement est prêt à discuter la question de la réforme des conseils de guerre, et qu'il accepte le principe de la proposition Morlot, tendant à réorganiser le Code de justice militaire.

Commission des Finances

La commission sénatoriale a supprimé dans la loi de finances l'article 22, qui autorisait l'aliénation par l'Etat de 8 millions 800.000 francs de titres de rente, provenant de dons ou legs. Pour établir l'équilibre, elle porte de 53 millions à 57 millions le montant autorisé des émissions d'obligations à court terme, et maintient pour la taxe vélocipédique le taux de 6 fr., réduit de moitié par la Chambre. Cette dernière mesure produirait 3 millions.

La commission enfin a proposé 1 million 800.000 francs d'économies. Si ces dispositions étaient adoptées le budget s'équilibrerait de la façon suivante : 3 milliards 708 millions 891.503 fr. ; dépenses, 3 milliards 708 millions 575.193 fr. ; excédent, 316.505 fr.

Concessions et Monopoles accordés par l'Etat

MM. Emile Constant et René Cazauvielh, députés de la Gironde, ont déposé mardi sur le bureau de la Chambre un projet de loi réglant la distribution des bénéfices produits par l'exploitation des concessions ou des monopoles accordés par l'Etat.

Les auteurs du projet font remarquer qu'« une partie de la fortune publique est abandonnée à quelques privilégiés qui ne sont astreints à aucune obligation de solidarité sociale et peuvent retirer des bénéfices personnels illimités de la mise en valeur d'un bien collectif ». Ils proposent en conséquence qu'à partir du 1^{er} janvier 1907 la répartition du bénéfice soit réglée de la manière suivante :

Après distribution aux actionnaires d'un dividende de 10 0/0 du capital versé, les bénéfices seront répartis de la façon suivante : 50 0/0 aux actionnaires, 25 0/0 aux salariés de l'entreprise comme participation aux bénéfices, 25 0/0 à la Caisse nationale des retraites ouvrières.

Nouvelle Salle des Séances

La commission relative à la construction d'une nouvelle salle de séances de la Chambre des députés a adopté aujourd'hui le rapport de M. Breton (Cher). Le rapport conclut à l'édification d'une nouvelle salle sur l'emplacement de l'ancienne. Pendant ce temps les délibérations auraient lieu dans une salle provisoire, élevée dans la cour d'honneur du palais Bourbon. La dépense s'éleverait à 10 millions 850.000 francs.

Le Tunnel sous la Manche

Sir William Holland va soumettre à la Chambre des communes une proposition tendant à autoriser que les travaux du tunnel sous la Manche soient engagés. Si la Chambre des communes se prononce favorablement, la Compagnie déposera en novembre les plans et devis nécessaires et, à la session suivante, un projet de loi viendra en discussion au Parlement.

L'entreprise coûtera, estime-t-on, 150 millions. Cette somme serait soustraite moitié en France, moitié en Angleterre. Les travaux ne rencontreront pas d'insurmontables difficultés. Le tunnel sera construit sous des couches géologiques absolument imperméables.

Les objections des militaires ont été prévues. Les promoteurs de l'entreprise ont offert de bâtir sous les canons de Drop-Redoubt la gare internationale de Douvres. Pour plus de sûreté, tout un système d'écluses permettant l'inondation rapide du tunnel sera confié à la garde de la garnison de Douvres.

A COURRIÈRES

De nouvelles équipes sont descendues par les puits 4 et 11 pour continuer les explorations commencées hier soir. L'équipe qui remonta a trouvé une longue traînée d'une cinquantaine de cadavres ; tous étaient vêtus du sarrau de toile ; ils ont dû, en entendant l'explosion, avoir le temps de se rendre à l'accrochage, où, surpris par les dégagements d'oxyde de carbone, ils ont été asphyxiés.

L'équipe a découvert le corps du porion Sylvestre, qui, le lendemain de l'explosion, descendit, à 11 heures du soir, pour chercher le corps de son fils et tomba, victime de son dévouement, sur le corps d'un jeune homme.

Pour éviter le retour des incidents d'hier soir, on a permis aux habitants de Sallaumines de pénétrer dans le carreau, où ils attendent avec calme, sous la surveillance des soldats, la remonte des équipes. A la fosse n° 2, on a remonté, cet après-midi, une demi-douzaine de cadavres.

LA SANTÉ DES TREIZE

Un chèque de treize cents francs, envoyé par la chambre de commerce britannique de Paris, est parvenu à la mairie de Lens pour les treize survivants de la catastrophe. Des quantités de caisses de cadeaux qui leur sont destinées sont envoyées de différents points.

L'état des survivants continue à être très satisfaisant ; tous se lèvent et mangent de bon appétit ; mais on est encore obligé de les rationner, de les soumettre au régime végétarien. Quelques uns vont pouvoir aujourd'hui rentrer dans leur famille ; mais le docteur Lourties ne voulant pas assumer une pareille responsabilité, a demandé au docteur Lemoine, professeur de clinique médicale à la Faculté de Lille, de venir aujourd'hui examiner ses malades.

Un seul donne encore quelques inquiétudes aux médecins : c'est le jeune galibot Victor Martin, qui a une très forte fièvre. Cependant, ce matin, on a constaté un sérieux abaissement de la température.

Les parents des « rescapés » sont admis maintenant à les visiter sans limitation de temps ; Némy et Pruvost sont les plus entourés ; ils arborent

Télégrammes reçus hier :

Paris 4 avril, 11 h. 25 m.

Un autre escapé

Un nouveau mineur, nommé Berthon, a été remonté vivant des mines de Courrières : une vice émotion règne dans la région.

Paris 4 avril, 12 h. 55 s.

Le mineur survicant se nomme Berthon, il a été remonté vivant des mines de Courrières : une vice émotion règne dans la région.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 5 avril 1906 12 h. 30 s.

Tirage financier

Ce matin a eu lieu un tirage des obligations de la Ville de Paris 1894 - 1896. Le numéro 402 752 gagne cent mille francs.

Les escapés à Paris

Nény et Pruvost sont arrivés à midi à la gare du Nord à Paris, ils ont été acclamés par les personnes présentes.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Luzech

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Augustin Bés, beau-père de M. Pons, vétérinaire à Luzech, décédé ce matin à 5 heures. Il était âgé de 87 ans.

C'était un vaillant sous tous les rapports et un ferme républicain.

Dans ces douloureuses circonstances, nous adressons à M. Pons et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Villeséque

Dimanche dernier, M. de Monzie, candidat aux élections législatives prochaines, a développé son programme sur la place publique de ce village. Il était accompagné de M. Pagès, conseiller d'arrondissement.

Les braves paysans de cette commune et des environs, qui ne le connaissaient encore que de nom, avaient tenu à honneur d'assister à sa conférence. Pendant une heure, il tint sous le charme de sa parole éloquent et persuasive son nombreux auditoire. Les républicains présents admirèrent sa simplicité, sa franchise, et surtout sa bonté lorsqu'il dit qu'il ne serait jamais la terreur des fonctionnaires, qu'il ferait toujours le plus de bien possible et jamais le mal.

Il était en communion d'idées avec tous, quand il parla de l'impôt sur le revenu, du dégrèvement de l'impôt foncier, du monopole sur le sucre et le pétrole, de la suppression des vingt-huit et treize jours pour les soldats, etc, etc. On ne se lassait d'écouter, tant il s'exprimait instantanément la sympathie de tous, par l'ardeur et l'énergie qu'il met à défendre les intérêts de la classe ouvrière et paysanne.

Aussi chacun revint chez soi enthousiasmé d'avoir entendu la bonne et éloquente parole du candidat radical qui sera demain député de Cahors et devant lequel s'ouvre un brillant avenir politique.

Puy-l'Évêque

Mercredi, jour de foire, M. de Monzie était dans notre commune où une foule nombreuse lui a fait un accueil sympathique.

Nous rendrons compte de cette journée dans notre prochain numéro.

Vers

Fête scolaire. — Dimanche, à quatre heures du soir, sous la direction de Mme Monson, institutrice, une soirée récréative a été donnée à Vers, à l'école des garçons.

De nombreux chants, morceaux patriotiques, fables, monologues ont été très bien chantés et récités par les jeunes élèves de l'école primaire qui ont obtenu un vif succès.

Mme Monson, dans un excellent langage, a su démontrer à l'auditoire l'utilité du travail et de la prévoyance, et surtout l'utilité d'une forme de prévoyance qui l'intéresse particulièrement « la mutualité scolaire ».

Plus de cent personnes assistaient à cette fête et ont chaleureusement applaudi maîtres et élèves.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Pour les victimes de courrières. — Nous sommes heureux d'annoncer que, sur l'initiative de M. Tsapalos, ingénieur, directeur de la Société minière métallurgique du Quercy, un comité est en voie de formation en vue d'organiser une grande soirée au bénéfice des victimes de Courrières. Il est hors de doute que cette soirée obtiendra un immense succès.

fièrement la décoration qui leur a été remise par M. Barthe. Pruvost a placé à côté sa médaille du ministère du commerce. Ni les uns ni les autres ne pensent plus à l'horrible existence qu'ils ont menée pendant vingt jours et ne réclament plus qu'une chose : leur liberté et d'être rendus à leur famille.

Un nouvel escapé

Ainsi que nous l'avons signalé hier, dans notre service des dépêches, un autre mineur a été retrouvé vivant dans la mine de Courrières.

C'est un nommé Berton, âgé de 34 ans.

Voici quelques détails :

A la première heure, hier matin, au puits n° 4, les sauveteurs poursuivaient leurs recherches lorsqu'à l'accrochage ils virent arriver, se traînant péniblement, un mineur hâve et décharné, qui dit simplement : « Je voudrais bien remonter ! »

Ce malheureux, un nommé Berton, âgé de 34 ans, fut immédiatement remonté. Il était dans la mine depuis 25 jours. On l'a conduit aussitôt à l'infirmerie, où, après des soins énergiques, il sera interrogé si son état de santé le permet.

Le bruit court avec persistance que de nouveaux appels ont été entendus des mineurs dans le fond.

Les docteurs Lourties, Levas et le médecin-major Dickson, du 33^e d'infanterie, ont examiné Berton dès qu'il fut étendu sur un lit et furent étonnés de le trouver si bien portant.

On le déshabilla pour le laver, mais il se leva et voulut se laver tout seul. Les médecins constatèrent qu'il n'avait pas de fièvre, le pouls était régulier à 56 pulsations et pas du tout déprimé ; la température, 36°, 3 et la respiration 17.

Berthon a raconté que, lors de l'explosion, il était tombé dans la galerie, mais que l'air était respirable et qu'il avait trouvé de nombreux sacs de minerais piqués au mur. Il avait eu donc de quoi manger pendant quelques jours ; mais il souffrait horriblement du froid. Il dut déshabiller des cadavres pour se couvrir de leurs vêtements. C'est ainsi qu'il avait pris des chaussures, un pantalon, deux gilets ; il avait aussi trouvé plusieurs montres.

Pour ne pas perdre son énergie, dit-il, il marchait tout le temps. Au moment de la catastrophe, il travaillait avec son cousin Aubergez, et le galibot Lesire. Ce dernier a raconté que, pour s'échapper, ils s'étaient assis sur un treuil où ils étaient restés plusieurs heures. Quand ils en descendirent, Berthon tomba et on le crut mort.

Aubergez et Lesire purent rejoindre une équipe de mineurs conduits par les porions Grandamme et Lecerf, qui périrent victimes de leur dévouement.

Berthon est du même pays que Nény, fils d'un mineur de Saint-Eloi.

Macabre Poisson d'Avril

Le 1^{er} avril est une date dont les amateurs de facéties observent scrupuleusement la tradition. Toutefois, et sans être taxé d'exagération, on peut hardiment affirmer que nul plus que Mme Redoy ne sut pousser la plaisanterie à un degré aussi macabre. M. Redoy, garçon marchand de vin, était occupé dimanche matin dans le magasin de son patron, Faubourg-Saint-Antoine, lorsqu'il vit un jeune employé des télégraphes s'arrêter devant la porte. Quelques minutes plus tard il était en possession d'un message-téléphone que sa femme lui adressait, et par lequel elle le conviait à venir sans retard la retrouver :

« Nous sommes le 1^{er} avril, écrivait-elle dans le billet, je ne l'ai pas oublié ; aussi je te réserve une surprise. Hâte-toi ! »

Tout en se demandant à part lui, en souriant, quelle facétie sa femme avait bien pu imaginer pour célébrer cette date du 1^{er} avril, M. Redoy termina son travail. Sur le coup de dix heures, il s'en alla paisiblement jusqu'à son habitation, située dans le même faubourg, et d'un pas tranquille monta chez lui. A peine fut-il entré qu'il recula épouvanté. Dans la salle à manger, pendu au clou de la suspension, le cadavre de sa femme se balançait dans le vide. Dominant son émotion, l'infortuné mari coupa la corde tout en appelant à l'aide. On accourut à ses cris. Un médecin fut requis, mais ses tentatives pour ranimer Mme Redoy furent vaines : la mort avait accompli son œuvre.

Petites Nouvelles

Une compagnie de télégraphie sans fil a envoyé, à titre d'expériences, des messages, de l'île de Coney (baie de New-York) en Irlande c'est-à-dire à une distance de 3200 milles.

Le gagnant du lot d'un million de la Loterie de la Presse n'est pas encore connu ; le lot de 100.000 fr. a été gagné par un banquier de Lyon.

On dément formellement la nouvelle lancée de Vienne relative à l'abdication du roi.

— La grève des mineurs d'Amérique est virtuellement terminée.

— A Toulon l'agitation est encore grande parmi les grévistes : de nombreuses arrestations ont été opérées.

CHRONIQUE LOCALE

Déplacement d'Instituteur

Le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêté qui est d'actualité en présence des propositions soumises au Parlement et qui ont pour objet de rendre l'intervention du conseil départemental obligatoire, quand il s'agit du déplacement d'un instituteur.

M. B... exerçait les fonctions d'instituteur adjoint à l'école primaire supérieure de Salies-du-Béarn, lorsqu'il fut frappé de la censure ; plus tard, le préfet des Basses-Pyrénées prit un arrêté déplaçant M. B... et le nommant instituteur titulaire adjoint à Hendaye. C'était une rétrogradation puisque M. B..., cessait ainsi d'appartenir au cadre des écoles primaires supérieures.

L'instituteur s'est pourvu contre les actes qui l'ont ainsi frappé.

En ce qui concerne la peine de la censure, qui a été prononcée contre lui par l'inspecteur d'académie, sur avis conforme du conseil départemental, M. B... a soutenu que cette peine disciplinaire avait été prise à la suite d'un rapport de l'inspecteur primaire dont il n'a pas eu communication et qui aurait relaté contre lui des faits étrangers à l'inculpation principale. Mais le rapport incriminé de l'inspecteur primaire a été versé au dossier et le Conseil d'Etat a pu se rendre compte qu'il ne contenait l'articulation d'aucune faute étrangère à celle qui a motivé la censure.

En ce qui touche le changement de résidence dont il a été l'objet, M. B... soutenait qu'un avis du conseil départemental aurait été nécessaire ; mais la loi du 30 octobre 1886, tout en exigeant cet avis motivé quand il s'agit d'une peine comme la censure ou la révocation, s'est bornée, quand il s'agit d'un changement de résidence pour nécessités de service, à prévoir qu'il serait prononcé par le préfet sur la proposition de l'inspecteur d'académie. La loi n'a pas envisagé ce déplacement comme une pénalité.

Le Conseil d'Etat a donc été amené à constater qu'en vertu des textes qui régissent la matière, le conseil départemental n'est appelé à donner son avis motivé que lorsqu'il s'agit de prononcer le déplacement par mesure disciplinaire ou la révocation, soit d'un directeur d'école primaire supérieure, soit d'un instituteur pourvu du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales.

Le requérant n'appartenant pas à une de ces catégories, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi.

Engagements volontaires et avances d'appel

Le ministre de la guerre vient de prendre deux arrêtés intéressants par mal de jeunes gens en expectative de service militaire. Nous en résumons les dispositions essentielles.

Le premier arrêté du 19 mars 1906 est relatif aux engagements volontaires proprement dits de 3, 4 ou 5 ans. Ces engagements peuvent désormais être contractés expressément pour certaines fractions de corps, par exemple pour les 4^e bataillons de régiments d'infanterie des 6^e, 7^e et 20^e corps, de la 29^e division, des 138^e et 145^e régiments, pour les 5^e bataillons de zouaves, pour certains groupes de batteries d'artillerie et bataillons du génie, pour les compagnies du train en Algérie-Tunisie.

Les engagements restent ouverts toute l'année, sans limitation de nombre, pour tous les corps d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie et du train.

Les jeunes gens de la classe 1905, déclarés bons pour le service armé par les conseils de révision peuvent, jusqu'au 30 septembre inclus, souscrire un engagement de 3 ans au moins et choisir leur corps.

Les ajournés peuvent également être admis à s'engager si, après une visite médicale, un commandant de recrutement ou un chef de corps consent à leur délivrer le certificat d'aptitude physique.

Un deuxième arrêté, daté du 20 mars 1906, concerne les engagements spéciaux de 3 ans, dits de déplacement d'appel, créés par l'article 50 de la loi du 21 mars 1905.

Ces engagements seront reçus du 1^{er} au 10 octobre. Ils ne seront acceptés que pour les corps suivants : infanterie de ligne, chasseurs à pied, zouaves, cuirassiers, dragons, cavalerie légère, batteries à cheval.

Les candidats devront se présenter du 1^{er} au 15 juillet, munis de leur acte de naissance et d'un certificat de bonnes vie et mœurs, devant le commandant du bureau de recrutement de leur résidence, qui les fera visiter et leur délivrera, s'il y a lieu, un cer-

tificat provisoire d'aptitude physique.

Durant la première quinzaine d'août, ces candidats subiront dans le corps l'examen à l'effet d'obtenir le brevet spécial d'aptitude militaire. Ils seront répartis suivant l'ordre de mérite, en en restant dans la proportion de 4 p. 100 de l'effectif de la dernière classe incorporée, entre les corps alimentés par la subdivision du domicile de leur famille.

Enfin, l'engagement sera contracté du 1^{er} au 10 octobre au titre des corps désignés à chacun, mais après une nouvelle visite médicale au bureau de recrutement de la résidence.

CAHORS

Démission de M. Delpech

M. Delpech, maire de Cahors, a adressé sa démission de maire à M. le préfet du Lot.

C'est en raison de son grand âge et de son état de santé que le vénéré citoyen Delpech résigne la haute fonction que la reconnaissance et la sympathie du Conseil municipal républicain lui avaient imposée au lendemain des élections municipales.

Les démocrates Cadurciens comprendront la légitimité des motifs qui obligent M. Delpech à rentrer dans le rang ; mais ils seront heureux néanmoins d'avoir pu manifester leurs sentiments de vive admiration à l'égard de ce vaillant militant qui, malgré son âge, a conduit une fois de plus les troupes républicaines à la lutte et au triomphe.

Le Journal du Lot adresse à M. Delpech, ancien maire de Cahors, l'hommage de sa profonde vénération.

L. B.

La démission de M. Delpech a été acceptée hier par M. le préfet du Lot. Incassament, le Conseil municipal sera appelé à procéder à la nomination de la municipalité.

Maire révoqué

Par décret, M. Salesses, maire de Puyjourdes a été révoqué de ses fonctions, à la suite de l'attitude observée par ce magistrat lors des inventaires de l'église de Puyjourdes.

Concours des bourses des lycées et collèges (garçons)

Parmi les lauréats du concours des bourses des lycées et collèges (garçons), nous relevons les noms de 3 élèves de l'école de la rue du Lycée.

Ce sont :
1^{er} MM. Couderc Lucien, 12 ans, fils d'un employé d'octroi.
2^e Découp François, 12 ans, fils d'un employé des postes.
3^e Gairal Jean, 11 ans, fils d'un maréchal de logis de gendarmerie.

Mutualité scolaire de l'arrondissement de Cahors

Lundi, à 11 heures du matin, les membres participants et honoraires de la « Mutualité scolaire de l'arrondissement de Cahors », se sont réunis sous la présidence de M. Roques, inspecteur d'académie, président d'honneur.

Après avoir excusé MM. Costes président, Rey président d'honneur et Darquier, adjoint au maire de Cahors et un grand nombre de membres honoraires qui n'avaient pu se rendre à cette réunion pour des motifs divers. Monsieur l'inspecteur d'Académie fait ressortir les progrès toujours croissants de cette œuvre de solidarité. Il invite les instituteurs et les institutrices à faire une active propagande en faveur de la société et propose à l'assemblée d'adresser des remerciements à M. Devès, président d'honneur qui a fait à la société un nouveau don de 50 fr.

M. Brunet, trésorier, donne ensuite lecture du compte rendu financier. Nous extrayons de ce compte rendu les renseignements suivants :

1^{re} Recettes de l'année 1905 y compris l'avoir disponible de l'année 1904. 10.719 fr. 86

2^{es} Dépenses ou versements faits sur les livres individuels de retraite. 5.814 fr. 10

Avoir disponible au 31 décembre 1905. 4.905 fr. 76

M. Rigal, rapporteur de la Commission d'apurement, donne lecture de son rapport et l'assemblée approuve à l'unanimité la gestion financière de l'exercice 1905.

On procède ensuite à diverses élections : M. Doumerc, inspecteur primaire, est élu vice-président, en remplacement de M. Capdeville que l'assemblée nomme président d'honneur.

Mme Charles, MM. Brunet, professeur au lycée, Fournié, instituteur à Esclauzels, Lugol, instituteur à Lalbenque, Brouel, instituteur à Cazals, sont réélus membres du Conseil d'administration.

Mmes Traxeler, directrice d'école primaire supérieure à Montcuq, et Ouvrieu, institutrice à Limogne sont élues

administrateurs suppléants, la première en remplacement de Mlle Rouquette, la deuxième en remplacement de Mlle Peset.

Enfin, MM. Bach, instituteur à Concots, Aldhui, instituteur à Trespoux, Laubat, instituteur à Douelle ; Bousquet, instituteur à Boissières, sont choisis pour faire partie de la Commission d'apurement pour l'exercice 1906.

Préfecture du Lot

Souscription en faveur des victimes de la catastrophe de Courrières

MM. Héli Deval, Préfet.	50 fr.
Vachal, Secrétaire Général.	10 fr.
Desprats, V.-Pré. du Cons. de Préfecture.	5 fr.
Colombié, Conseiller de Préfecture.	5 fr.
Laburthe, id.	5 fr.
Chabert, Chef de Cabinet.	5 fr.
Le personnel des Bureaux de la Préfecture.	41 fr.
L'Amicale des employés des Bureaux de la Préf. et des Sous-Préfectures du Lot.	25 fr.
Total.	146 fr.

Les fonds ont été versés à la Caisse de M. le Trésorier Payeur Général.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi à 8 h. du soir.

Etaient présent : MM. Darquier, Suquet, Dézes, Cagnac, Ressiguier, Fernandès, Vidal, Arnaudot, Vincens, Carlin, d'Armagnac, Agar, Ausset, Orliac, Cayrac, Bris et Clary.

MM. Teyssonnières, Dulac et Delpech sont excusés.

M. Darquier premier adjoint, président de la séance.

En ce qui concerne le pont de Cabessus, le Conseil municipal confirme les 2 délibérations prises antérieurement par le précédent Conseil municipal.

Les polices d'assurances des bâtiments municipaux qui sont arrivées à terme sont prorogées pour 6 mois afin de permettre à la commission compétente de pouvoir faire une répartition entre tous les agents des Compagnies résidant à Cahors.

M. Périé, de Cahors, demande pour son fils une bourse à l'Institut industriel de Lille en remplacement de celle obtenue précédemment par M. Valet. Le Conseil décide de renvoyer le dossier à la commission des finances. La séance est levée à 8 h. 3/4.

Cultes

Par arrêté du 23 mars 1906, le ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances ont approuvé l'attribution d'allocation de 8 ans aux ministres des cultes du département du Lot dont les noms suivent :

MM. Besse, vicaire à Douelle. Cougot, desservant à Lomlie. L'attribution d'allocation de 4 ans à : MM. Arlet, vicaire général à Cahors. Sol, desservant à Saint-Etienne Lamombe.

Syndicat National des Transports

Lundi soir, à 9 heures, la section l'Union Syndicale des Transports était réunie dans les salons du café de Bordeaux et offrait un punch à un de ses membres, M. Galaup, industriel, qui, au congrès du 19 mars à Paris, sous la présidence de M. le Ministre du Commerce, a été nommé officier d'Académie.

M. Lérin, président, a ouvert la séance, il a remercié les membres de la Section qui tous sans exception ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

Il a rappelé, dans de très bons termes, le but du syndicat et les services qu'il rend à tout le commerce.

Au nom de l'Union Syndicale des Transports, M. Lérin fait la remise à M. Galaup des insignes d'officier d'Académie.

M. Galaup se lève, visiblement ému, et remercie chaleureusement. Cette soirée a été empreinte de la gaieté la plus cordiale.

Enseignement primaire

M. Brignonet, professeur à l'école primaire supérieure de Montcuq (en congé) est nommé professeur à l'école primaire supérieure d'Albent (Somme).

Ecole municipale de dessin

Nous rappelons aux patrons et aux pères de famille, que les cours gratuits de dessin et de modelage de l'école municipale de dessin ont lieu les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

Les cours de dessin pour l'armée

Le Ministre de la Guerre vient d'informer les chefs de corps et de service qu'ils pourront accorder aux jeunes soldats, qui demanderaient et qui en seraient dignes, l'autorisation de fréquenter les cours du soir des écoles de dessin existant dans les villes de garnison (écoles départementales ou communales des beaux-arts, d'art décoratif et d'art industriel,

approuvées par l'autorité préfectorale).

La concession des autorisations de ce genre devra n'entraîner aucune dispense de service pour les intéressés, et aucune dépense pour le département de la guerre.

Les permissions ne dépasseront pas 10 heures du soir, car il convient d'assurer un minimum d'heures de repos à des jeunes gens qui sont soumis, d'autre part, à un entraînement matériel et fatigant.

Tribunal de Commerce

M. Barthélemy Lacoste, est nommé greffier du tribunal de commerce en remplacement de M. Ausset, démissionnaire.

Sociétés Mutuelles

L'Officiel publie un tableau relatif aux sociétés d'assurances mutuelles agricoles, par département, en indiquant le développement de ces sociétés depuis 1898.

Voici le résultat de cette statistique pour le département du Lot :

Sociétés d'assurances mutuelles dans le Lot contre la mortalité du bétail

En 1898 : 2 sociétés comprenant 138 membres ; capital assuré : 56.850 francs.

En 1899 : id.

En 1900 : 4 sociétés comprenant 297 membres ; capital assuré : 130.820 francs.

En 1901 : 5 sociétés comprenant 329 membres ; capital assuré : 153.520 francs.

En 1902 : 6 sociétés comprenant 424 membres ; capital assuré : 193.520 francs.

En 1903 : 9 sociétés comprenant 510 membres ; capital assuré : 269.280 francs.

En 1904 : 13 sociétés comprenant 793 membres ; capital assuré : 536.425 francs.

En 1905 : 21 sociétés comprenant 1 075 membres ; capital assuré : 764.815 fr.

Au 15 mars 1906 : 22 sociétés comprenant 1096 membres ; capital assuré : 780.165 fr.

Sociétés d'assurances mutuelles contre la grêle

Au 31 décembre 1900 : 1 société comprenant 9.309 membres ; capital assuré : 2.568.043 fr.

Au 31 décembre 1905 : 9.284 membres ; capital assuré : 2.441.920 fr.

La société fonctionnant dans le département du Lot est une caisse de secours exclusivement réservée aux planteurs de tabac.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois de mars dernier :

Naissances : 21, dont 18 légitimes et 3 illégitimes ; garçons, 14, dont 2 naturels ; filles, 7, dont une naturelle.

Décès : 24, dont 14 masculins et 10 féminins ; mort-né, 1.

Mariages, 7 ; divorces, 1.

Les décès se répartissent de la manière suivante :

Un de moins de un an ; un de 1 à 10

Saint-Céré

Etat civil du mois de mars. — Nais-
sances: Marie-Louise Bordes, rue Gare-
zac; Jean-Marcel Cance, faubourg Las-
cabanes; Henri-Albert Darnis, rue du
Presbytère; Marie-Marguerite Rougery,
au moulin de l'Ourès.

Décès: Jean-Pierre Vayrac, cultiva-
teur à La Combe, 61 ans; Eugène Ca-
vanhè, propriétaire, 48 ans, rue de la
Croix de Lagarde; Cyprien Larrivé, 5
mois, à la Nègre; Fernand-Madeleine
Soubrié, un an, rue la Pomme; Coralie
Mourlhon, sans profession, 58 ans, rue
du Mazel; Jean Bergougnot, cultiva-
teur, 77 ans, à l'hospice; Rose Mazet,
ancienne institutrice, célibataire, 74 ans,
rue du Roubinet; Jean Vernade, meu-
naisier, 71 ans, rue Hoche; Marianne
Gravil, sans profession, 76 ans, fau-
bourg Lascabanes; Marie Espalien, sans
profession, 86 ans, faubourg Lasca-
banes.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Vol — Un vol d'une somme de 90 fr.
a été commis au préjudice de Mlle Sou-
llac, marchande de clouterie, rue de la
Halle.

L'auteur de ce vol est inconnu.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Nous avons reçu la souscription en fa-
veur des victimes de Courrières ouverte
à Fumel, par notre ami M. Delbrel, dé-
positaire du Journal du Lot.

Cette souscription qui s'élève à 30 fr.
80 a été versée par nos soins à la Société
Générale (bureau de Cahors) qui la fera
parvenir à sa destination.

Encore une fois merci aux souscrip-
teurs.

N. D. L. R.

Condesaygues. — Notre petite localité
s'alanguit dans une ombre triste.

Un je ne sais quoi de lugubre plane dans
le ciel qui nous recouvre. Les hommes
s'en vont au labour le front bas, la mine
soucieuse. Les femmes ne bavardent
entr'elles qu'après avoir fait un grand
signe de croix. Les enfants attristés par
la mine comte de leurs parents ont sus-
pendu leurs jeux, pour, sans s'arrêter,
suivre silencieusement et graves les sentiers
rouilleux qui mènent à l'école.

Dans toutes les métairies du territoire
paroissial les coqs ont perdu la notion
des choses, ce n'est plus qu'un cocorico
lamentable qui vers dix heures du matin
tâche de réveiller les poules, qui, ne
compréhendant rien à ce changement dans
leurs habitudes ne sont pas encore
couchées.

Tout cela, toute cette tristesse répandue
sur le pays existe depuis que M. le
curé, seconde par les membres du Con-
seil de fabrique, a bien voulu léguer à
chacun de ses paroissiens, sous la forme
de prospectus, la célèbre protestation
qu'il lut à M. le Receveur de l'enregist-
rement, quand celui-ci se présenta pour
inventorier les objets du culte.

Dans sa protestation, M. le curé nous
donne un aperçu de son savoir en his-
toire, et, nous convenons que les dates
qui ont un peu malmené le prestige des
monarques dans sa mémoire d'une façon
remarquable, nous convenons aussi que
le souvenir de la Révolution serait pour
lui le plus mauvais des rêves, si ce rêve
ne se terminait d'une façon plus ré-
jouissante. Aussitôt que paraît le petit
homme portant dans une poche de sa
capote grise, le Concordat qu'il offre au
clergé français en faisant une risette au
pape.

Il est vrai qu'à Condesaygues nous
n'avons pas pris au sérieux le style fu-
ribond de M. le curé. L'inventaire s'est
fait, rien de changé. Personnellement je
me suis rendu compte que le bénitier
était à la même place, la chaire ou notre
susceptible pasteur exhale ses plaintes
n'a pas plus bougé que le rocher des
ondes, les quelques saints qui peuplent
notre église, ont leur figure de tous les
jours, et semblent n'avoir conservé
aucune impression désagréable de la
visite que leur fit M. le Receveur. La
cloche qui appelle les gens à l'office tint
malgré les efforts du sacristain aussi
joyeusement qu' auparavant.

Je ne vois pas qu'il y ait motif à récri-
mination.

Seul M. le curé se lamente et déverse
sur ces malheureux inventaires le trop
plein de sa colère pieusement indignée.

Pauvre République, pauvre fille de la
Révolution, si les bénédictions du curé
de Condesaygues étaient nécessaires à
ton existence, je te donnerai pour con-
seil de faire ton testament car tu n'au-
rais pas longtemps à vivre.

L'ABBÉ RATION.

LES VARICES

L'Extrait de Virgiate Nyrdahl guérit
les varices, quand elles sont récentes;
il les amoindrit et les rend inoffen-
sives quand elles sont invétérées. Il sup-
prime la faiblesse des jambes, la pesan-
teur, l'engourdissement, les douleurs,
les enflures. Il prévient les ulcères va-
rieux ou les guérit, et empêche leurs
récidives fréquentes. Traitement simple
et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50,
franco Nyrdahl, 12, rue de la Tacherie,
Paris. Envoi gratuit de la brochure ex-
plorative. Exiger sur l'enveloppe de cha-
que flacon, la signature de garantie
Nyrdahl.

A vendre UNE OBLIGATION

de la SOCIÉTÉ DES GAZ LIQUEFIÉS
DE LUZECHE

S'adresser au Bureau du Journal

VARIÉTÉS

A PROPOS DE L'ÉVOLUTION DE L'IDÉE DE PATRIE EN ALLEMAGNE

Ce n'est point la faute de quelques
modernes doctrinaires si les Patries
ne sont pas allées rejoindre, au milieu
des laissés pour compte de l'histoire,
la procession imposante des divinités
sans emploi.

Non pas, sans doute, que les Patries
soient menacées dans leur existence;
parmi la vénération générale quelques
exceptions hostiles ne font au con-
traire qu'attester leur vitalité singu-
lière, leurs ennemis cependant, s'ils
ne sont point nombreux, ne man-
quent point d'audace contre le piédestal
apparemment dogmatique sur le-
quel repose la notion sacrée de la Pa-
trie, ils ont mis en ligne toutes les
puissances de leur intelligence et toutes
les fantaisies de leur imagination;
ils possèdent dans leurs imprécations,
de véritables ardeurs d'encyclo-
pédistes et c'est bien véritablement
la passion sur de vastes autels
propitiatoires, où la fureur du sacerdo-
ce vient assombrir encore la pompe
tragique des cérémonies.

Ce n'est point un homme parmi des
milliers d'hommes que les Patries,
à certaines heures, réclament, mais
c'est tout le jeune sang national et
toutes les fleurs nouvelles de force,
de courage et d'espoir qu'elles avaient
laissé se multiplier à leur ombre,
comme si, dans leur magnanimité
sournoise, les Patries n'étaient pro-
tectrices que pour de plus grandes
et terribles moissons.

Il y avait autrefois des guerres con-
fessionnelles; nous avons aujourd'hui
les holocaustes patriotiques, c'est
toujours le même besoin de lutte
instinctive pour la satisfaction d'une
puissance qui est la fille sanguinaire
de l'esprit humain.

Le débarras de la dangereuse
hantise, lui dévoiler les sophismes
par lesquels volontairement il s'abuse
et lui offrir par anticipation le
spectacle d'une humanité réconciliée
partout au-delà de l'effacement des
frontières, telle est la tâche qu'assu-
ment les destructeurs nouveaux-nés
de la vieille idée de Patrie.

L'idée de Patrie, nous disent-ils,
peut correspondre à une réalité
sociologique lorsque la nation n'était
encore, dans l'exiguïté de ses limites,
que l'élargissement harmonieux de
la famille et de la cité; aimer la Pa-
trie consistait alors à aimer ses pro-
ches et à aimer tous ceux qu'ils ai-
maient à leur tour; aimer la Patrie
c'était s'émouvoir à propos des lignes
des paysages coutumiers par de là
lesquels s'étendaient des paysages
inconnus, en dehors des frontières
de la Patrie.

La Patrie était alors une divinité
faite homme; elle était la fille robuste
du sol natal; elle était la personni-
fication des affections humaines.

Mais bientôt elle voulut vivre d'une
vie indépendante; elle prit une place
de despote au cœur du père de famille
et du citoyen; elle exigea le sacrifice
de la famille et de la cité.

En même temps elle se détachait
du sol qui l'avait fait naître; elle de-
venait un symbole vide de réalités;
le progrès des siècles fit d'elle comme
une sorte de raison sociale à l'ombre
de laquelle s'opéraient les trafics dy-
nastiques et les marchandages nation-
aux.

— Que sont les Patries contempo-
raines, sinon la traduction, en lan-
gue métaphysique d'une réalité ter-
ritoriale incertaine et flottante; car tel
lambeau de terre qui est encore la
Patrie sera demain la proie d'une
patrie voisine; il n'y a point de rai-
son profondes à vos délimitations
géographiques, et l'histoire nous a
donné ce philosophique spectacle de
Patries créées artificiellement, mortes
de même, sans laisser au cœur de
ceux qui les avaient le plus défendues
d'autre sentiment douloureux que
celui d'un regret théâtral.

Ne vous parlez point plus d'amour
et de fraternité entre concitoyens;
ou vos Patries sont trop grandes,
ou elles sont trop petites.

Elles sont trop grandes si vous exi-
gez de nous que nous aimions des
millions d'hommes comme des frères
et comme des amis; elles sont trop
petites si vous voulez retourner cette
fraternité facticement obtenue contre
d'autres hommes dont le crime est de
se trouver au delà de vos frontières.

Permettez-nous, disent nos doctrinai-
res de mettre en face de votre patrio-
tisme notre humanitarisme plus con-
forme aux réalités sociales et psy-
chologiques; vous vous efforcez d'ob-
tenir à la fois un amour et une haine
contre nature; nous nous étudions à
grader l'intensité de notre amour
depuis ceux de notre famille jusqu'au
dernier de ceux qui souffrent dans la
vaste et douloureuse humanité.

Et ne voyez-vous pas, ajoutent-ils,
que tout présentement dans le monde
sert ce projet de solidarité univer-
selle, la vapeur et l'électricité prépa-
rent le triomphe du cosmopolitisme;
le globe se rapetisse à cause de cet
infatigable franchissement de distances;
un jour viendra peut-être où la pla-
nète, pareille à la cité antique, enten-
dra tout entière la voix de ses poètes
et de ses orateurs, lira en une langue
unique les œuvres de ses philosophes
et de ses historiens, et verra s'établir,
entre ses habitants, par la grâce des
moyens de communication décapés,
cette fraternité sans arrière-goût
barbare dont vous ignorez volontaire-
ment les délices.

Ainsi parlent les ennemis de nos
Patries; c'est à un rêve de paix qu'a-
boutit l'effort de leur dialectique; et je
crains bien justement que loin d'être
la conclusion permise d'une investi-
gation rationnelle sérieuse, leur rêve
ne soit la manifestation d'un désir
préexistant à leurs raisonnements:
Les antipatriotes sont tous plus ou
moins des pacifistes; la fin des guer-
res leur apparaît comme la consé-
quence obligatoire de la fin des Pa-
tries; c'est là précisément que git le
secret de leur véhémence.

Mais, l'amour sincère de la Paix ne
trouverait-il pas à se satisfaire dans
une conception plus moderne du rôle
des Patries; au lieu de voir en elles
des instruments d'extermination et
de mort, ne serait-il pas plus confor-
me à la vérité d'y chercher d'actifs
garants de progrès et de civilisation.

Nous avons bien vu que le progrès
dans le monde n'allait pas de façon
uniforme et calme et qu'il lui fallait
des agents avant-coureurs. Les Pa-
tries, au témoignage de l'histoire,
sont les avant-coureurs dont le pro-
grès s'est servi pour pénétrer les as-
sises de l'humanité réfractaire! —
Athènes et Rome portèrent aux na-
tions subjuguées mieux que l'horreur
du pillage et les fers de la captivité;
elles semèrent dans leurs voyages le
grain immatériel dont profitèrent
leurs vaincus, et plus tard, parmi le
débordement des barbares, elles de-
vinrent les serre-chaines précieuses
qu'abritèrent ces trois fleurs divines:
la philosophie, la science et la litté-
rature; celles-ci, par-delà les mouve-
ments ethniques du moyen-âge, fé-
condèrent notre renaissance française
et préparèrent un peuple nouveau au
rôle d'éducateur de l'Europe contem-
poraine.

Ainsi, comme dans les courses
symboliques de l'antique Grèce, les
siècles se lèguent tour à tour le flam-
beau du progrès, suscitant les jalou-
sies fécondes des jeunes nations en-
vieuses d'un honneur qu'elles n'ont
point connu.

Je ne sais point ce que serait le
monde débarrassé des diversités na-
tionales; mais j'imagine que ce serait
le monde où l'on s'ennuie; la civilisa-
tion est le fruit sanglant, que le vail-
leut ou non les pacifistes, de la lutte
des individus et des peuples; à cette
lutte d'où sort toujours meilleure et
plus grande l'humanité, les hommes
trouvent l'emploi de leurs facultés
actives, supprimez la lutte, et suppri-
mez l'effort, vous portez un coup fatal
au progrès dont vous vous faites les
apôtres; pacifistes, internationalistes,
mes frères, craignez que votre amour
effréné de la paix ne nous ramène
après la réalisation de votre rêve de
stagnation universelle, après l'aboli-
tion des conflits patriotiques, à ces
misérables discordes civiles dont les
peuples ou les générations innocentes
nous ont souvent fourni le déshono-
rant spectacle.

Et si véritablement vous cédez sur
ce point précis de votre thèse, vous
verrez tout disposés à faire des
concessions sur les autres.

Sans doute, l'idée de Patrie n'est
plus de nos jours, seulement la trans-
cription idéale de nos penchants vers
les êtres et objets qui nous entou-
rent; elle est aussi représentative
d'intérêts: intérêts de race, intérêts
de langue, intérêts économiques et
politiques; sans doute, le concept pa-
triotique est moins imprégné de sen-
sations natales et d'émotions fami-
liales et municipales; le concept de
Patrie s'est délégué de sa matérialité
première pour devenir à peu près
exclusivement intellectuel; mais doit-
on pour cela nier la réalité de la Pa-
trie, ou si elle n'est qu'un symbole,
l'un des plus nobles symboles qu'aient
fabriqués la raison humaine, faut-il
crier au Néant et à la duperie; ce
qu'il y a de plus réellement existant
sur la terre ce sont les idées pour les-
quelles les hommes prennent parti;
elles existent beaucoup mieux qu'eux,
et ce qu'ils ont de meilleur au fond
d'eux-mêmes, ils le leur donnent jus-
qu'à la mort et pour les faire vivre;
c'est pour cela qu'il y a des idées qui
sont presque éternelles et leur éter-
nité se fait des souffles de vie que les
plus grands parmi les hommes leur
ont donné.

L'idée de Patrie est parmi les Idées
vivantes la plus éternellement vivante
de toutes; c'est peut-être parce qu'il
y a beaucoup d'hommes et des plus
grands qui sont morts pour elle. Ne
venez donc point embarrasser notre

idéalisme avec votre scepticisme syl-
logistique.

Vous parlez de l'indécision et de la
variabilité des frontières; nous vous
répondrons que les frontières violentes
laissent encore subsister dans son
histoire, dans son esprit et dans sa
langue l'intégrité de la Patrie. Vous
nous parlez de discordes nationales;
nous répondons qu'elles s'apaisent
devant l'invasion étrangère; et si
vous parlez de Patries disparues,
moreelles, tuées dans leur réalité
territoriale, dans leur littérature et
dans leur langue, nous vous prions
de jeter les yeux sur l'échiquier poli-
tique contemporain.

Vous assisterez alors à des résur-
rections de Patries qui semblaient
mortes; l'histoire contemporaine est
faite du cri des nationalités en
éveil; on dirait que l'Europe s'apprête
pour une fragmentation nouvelle des
états; jamais ne s'était si profondé-
ment affirmée la loi sociologique du
groupement humain par nature.

Même, cette loi semble faire vio-
lence à toutes les difficultés de tout
ordre qui faisaient ordinairement
échec à la pleine affirmation des jeu-
nes consciences nationales.

Les expressions géographiques con-
fuses, antiques théâtres de luttes in-
testines non moins confuses, sans
histoire et sans passé, puisque leur
passé se confond avec le passé glo-
rieux des nations plus anciennes,
prennent tout à coup à tâche de
donner une vie propre, entièrement
distincte de la vie des nations voi-
sines.

Ce sont là de fort curieux phéno-
mènes en notre temps d'humanita-
risme et de solidarité; mais les con-
statations parlent plus fort que la lo-
gique et nous ne pourrions jamais
mieux faire pour convaincre certains
apôtres internationaux que de mettre
sous leurs yeux le spectacle, entre
mille, d'une de ces conformations ré-
centes de conscience nationale, entre-
prise au milieu de difficultés apparem-
ment insurmontables et victorieuse-
ment accomplies vers une heure où
des utopistes parlaient de paix et de
solidarisme universels.

En l'an 1700, il y avait par toute
l'Allemagne un patriote: c'était
Leibnitz. Ce grand philosophe, au
milieu des dégradations du Saint-
Empire et malgré le gâchis politique
et social qui fut la conséquence de la
guerre de Trente ans, restait mysti-
quement attaché à la forme anachro-
nique dans laquelle autrefois s'étaient
fondues les tendances particularistes
de la vieille Allemagne.

Durant toute son existence, Leibnitz
fut l'avocat inquiet du Saint-Empire
et de ses droits. Il présentait mémoire
sur mémoire, écrivait démonstration
sur démonstration, pour rappeler à la
vie ce formidable cadavre; mais il n'y
avait ni juges, ni public aux audien-
ces. Les princes se moquaient des
doléances de Leibnitz et le peuple
perdu de misère dans les basses
classes et d'indolence immorale dans
les moyennes, ne comprenait plus
rien des douleurs de ce patriote
attardé. Car l'Allemagne, au début du
XVIII^e siècle, était aux deux points de
vue géographique et social en plein
déséquilibre et en pleine décadence;
le lien fédéral qui réunissait autrefois
la poussière d'Etats dont l'ensemble
formait le grand tout germanique
n'existait plus alors dans la réalité;
chaque prince avait sa politique, ses
finances, son armée; le marasme
économique aggravait encore ce spec-
tacle de désorganisation politique et
la décadence morale de la population,
habituelle suivante de la misère et de
l'anarchie, se traduisait par de très
caractéristiques symptômes: instru-
ction primaire abandonnée, universités
désertées ou mal fréquentées, litté-
rature nationale en discrédit, formes
d'art en dégénérescence, prostituées
au goût barbare du public, religion
compromise par la casuistique et
l'exemple de ses ministres.

Dans cette faillite de toutes les
puissances matérielles et morales, la
conscience nationale menaçait de
s'évanouir. Il fallait reconstituer tout
l'organisme et c'est, dit Lévy Brullh,
ce travail de réparation intensive qui
allait s'accomplir en Allemagne, sour-
dement, obscurément, dans les pro-
fondeurs du tissu social. C'est lui
qui devait permettre, beaucoup plus
tard, au sentiment naturel de dispa-
raître et, plus tard encore, à l'idée
d'unité allemande de renaitre, de
s'exprimer et de s'imposer.

Voilà donc fixé le point de départ
de la courbe d'évolution dont il fau-
drait rapidement, tout à l'heure, si-
gnaler les vicissitudes.

Elle a d'abord réglé sa marche sur
le progrès même de la moralité et de
l'attitude nationales; les idées sont
comme les plantes: il leur faut un
sol propice; les mains filiales de
Leibnitz ne purent, sur un sol mal
préparé faire vivre la notion idéale
de la Patrie.

Mais ses paroles trouvaient des ré-
sonnances ultérieures; ce qu'il ne
put accomplir, des publicistes obs-
curs et d'honnêtes théologiens igno-
rants des conséquences grandioses
de leurs œuvres, l'accomplirent.

Leurs efforts s'attachèrent d'abord à
purifier la religion réformée; elle se
ressentait de l'avitilissement général;
elle devait se régénérer par le mou-
vement piétiste dont l'influence se fit
sentir dans toutes les sphères de la
société; du domaine religieux, la
transformation gagna les sphères
séculières; Thomessies et Wolff fu-
rent les éducateurs de l'Allemagne
du premier tiers du dix-huitième siè-
cle. L'un et l'autre remirent en hon-
neur les principes de morale oubliés;
l'un et l'autre amorcèrent le mouve-
ment intellectuel qui se manifesta
par la création de revues morales où
les publicistes se firent les apôtres
des bonnes mœurs et les défenseurs
zélés de la littérature nationale. L'in-
fluence de Wolff fut particulièrement
heureuse; ce n'est pas en vain qu'on
lui donna le surnom d'instituteur de
l'Allemagne, car il fut l'essentiel arti-
san de cette renaissance intérieure, de
laquelle ensuite devait sortir plus
vigoureuse que jamais la notion de la
Patrie allemande.

Les événements politiques hâtèrent
d'ailleurs, l'éclosion de cette idée.
L'œuvre pacifique de Wolff fut cou-
ronnée par les triomphes guerriers
de Frédéric II; tout les Allemands
s'intéressèrent, à travers les péripé-
ties de la guerre de sept ans, à la
fortune du roi de Prusse; beaucoup
formulèrent des vœux pour le succès
de ses armes et quelques-uns eurent
l'illusion que le jeune vainqueur avait
mission surnaturelle pour relever
l'honneur du Saint-Empire déchu.

Kleist et Gleim, dans leur ferveur
lyrique, furent les interprètes exacts
du sentiment général qui se faisait
jour. Ce n'était pas encore l'idée
claire et distincte d'une nation puis-
samment armée, constituée vigou-
reusement en face d'autres nations
pour se mesurer avec elles; c'était
dès la vague enthousiasme patrio-
tique, dont quelque politique génial
viendra plus tard drainer les effluves,
au profit d'une audacieuse et célèbre
dynastie.

L'état des esprits cultivés était en-
core d'ailleurs peu favorable au dé-
veloppement rationnel du sentiment
apparu; les meilleurs ouvriers de la
formation de la conscience nationale,
Lessing, Herder, Herder surtout,
noyèrent volontairement leur nationa-
lisme dans un philosophique huma-
nitarisme. Ils avaient pour la na-
tion dont ils reconstituaient lente-
ment la figure, une de ces affections
passibles et en quelque sorte intellec-
tuelles qui les prédisposèrent mal
aux tentatives belliqueuses.

Le patriotisme allemand, jusque
vers 1815, est, si l'on peut dire, calqué
sur le modèle de Herder et de Les-
sing; c'est un patriotisme humani-
taire, c'est un patriotisme pacifique
et c'est un patriotisme éclairé. Frédé-
ric II était passé à l'horizon politique
comme un grand météore, derrière
lui restèrent tout au plus quelques
vagues inclinations pour l'instant
assoupies. Réformé sur le tard, le
sentiment national allemand était
une œuvre d'analyse; il devait s'abs-
tenir, à cause de cela, des exagéra-
tions habituelles, aux impulsions de
l'instant; sorti péniblement du cer-
veau des publicistes et des doctrinai-
res, le peuple et la politique n'avaient
pu encore en altérer l'essence. En
1815, avant l'éna, il existe une Alle-
magne philosophique, experte aux
exercices de l'imagination et de la
pensée, consciente de sa pacifique
existence, orgueilleuse de sa langue
et de sa littérature, mais fraternelle-
ment ouverte à tous les souffles hu-
manitaires que la Révolution fran-
çaise avait si magnifiquement épan-
dus.

Mais le cosmopolitisme ne tien-
dra pas à l'épreuve de l'invasion
étrangère. Mieux que le grand Frédé-
ric, mieux que les grands publi-
cistes du XVIII^e siècle, Napoléon fut
l'artisan, en Allemagne, de l'idée de
Patrie armée.

La Patrie de Herder, celle de Goethe,
portaient le rameau d'olivier symbo-
lique. Celle de Fichte, celle de Hegel,
vont se faire terriblement menaçan-
tes: vous avez foulé notre sol et dé-
membré nos états; vous avez pillé
nos demeures et souffleté notre di-
gnité de pères de famille et de cito-
yens; prenez garde; vous ne connais-
sez point encore la méchanceté sin-
gulière de la raison lorsque la haine
la guide dans ses opérations déduc-
tives. Nous saurons, s'il le faut mo-
difier nos concepts, les aiguë à l'usage
de nos rancunes, et nous allons
mettre en système nos espoirs de re-
vanche. — Le système de Hegel fut
la revanche d'Éna. Terrible et pro-
fonde revanche de la pensée alle-
mande dont l'orgueil méchant s'exa-
père de toutes les récentes humili-
ations.

Parmi les flottements et les indéci-
sions des événements politiques, l'i-
dée que la Patrie allemande doit être
comme ses voisins, redoutable, con-
quérante et qu'elle doit à tout prix se
faire une place au soleil de l'histoire,
pénétrait peu à peu la majorité des
esprits.

L'Hégélianisme a nourri deux ou
trois générations dont la première
n'était qu'une génération de pen-
seurs, dont les deux autres étaient
des générations de soldats; les deux
dernières ont fait ce qu'avait rêvé et
exécuté la première. Car en même
temps qu'il était un ordre ou une in-
dication, l'hégélianisme était une ex-
cuse: Excuse de la violation au droit
par le triomphe du fait, excuse des
moyens employés par la splendeur
entrevue des résultats.

L'Allemagne n'est plus la nation
de la lecture et de la pensée; elle de-
vient la nation active qui a mission
spéciale de domination sur le monde
et qui ne pourrait, sans forfaire, trom-
per l'attente du philosophe.

— En 1848, après le Parlement de
Francfort, il y a, sinon une unité alle-
mande constituée, au moins une
conscience nationale nettement affir-
mée, exigeante, belliqueuse, toute
prête pour l'heure où la mystérieuse
courbe du fait viendra collaborer ac-
cidentellement avec elle.

Vers la même époque, à Paris, une
révolution se faisait sous la noble
impulsion d'un poète et de sociolo-
gues idéalistes; ceux-la parlaient du
droit, de l'humanité et il y avait
beaucoup de fraternité dans leurs
chants et dans leurs discours.

— Ils sont morts toutefois laissant
une très nombreuse descendance qui
n'a peut-être point comme eux l'ex-
cuse de l'enthousiasme et de l'inex-
périence; elle se dresse avec son
utopie devant les descendants armés
de Hegel.

Car l'hégélianisme survit; c'est la
doctrine qui plane dans tels conseils
de gouvernement, et c'est une doc-
trine illustrée par cinq ou six drames
d'histoire.

Et si, cherchant dans les événe-
ments passés des indications utiles
pour notre conduite à venir, nous
parlons de méfiance et de recueille-
ment national en prévision de redou-
tables possibilités, que les idéalistes
imprudents, fils des révolutionnaires
de 1848 nous pardonnent, et qu'ils ac-
ceptent de nous cet avertissement
exempt de rancune et de méchan-
ceté: ô vous tous, frères égarés par
la splendeur d'un rêve humanitaire,
voyez cette portion d'humanité qui
vous menace; voyez ce glaive qui est
le glaive métaphysique de Hegel.

Bulletin Financier

Les affaires ont été très calmes aujour-
d'hui et la tendance générale a été lourde
notamment sur les fonds d'Etat. Le mar-
ché est affaibli par les réalisations qui se
produisent en vue des prochaines émissions.
Les fonds russes sont en réaction sur les
cours de clôture d'hier l'éventualité de
l'émission prochaine d'un grand emprunt
5 0/0 provoquant de nouvelles offres.

Notre 3 0/0 recule à 99,17.
Le groupe des établissements de Crédit
se tasse légèrement; la Banque de Paris
cote 1580; le Comptoir National d'Es-
compte 650; le Crédit Foncier, 721; le
Crédit Lyonnais 1189; la Société Générale
658 et la Banque de l'Union Parisienne 871.
Le Suez est stationnaire à 4438 et le
Rio à 1700.

Parmi les chemins français: le Lyon
s'inscrit à 1,410; le Nord à 1,845 et
l'Orléans à 1,505.

Les rentes étrangères fléchissent: l'Ex-
térieure à 95,17; l'Italien à 105,30 et la
Banque Ottomane à 650.

Nouvelles baisses des fonds russes. Le 3/0
1891 est à 69,60; le 1896 à 68,50 et le
Consolidé à 83,05.

Sur le marché en Banque, l'action St-
Raphaël quinquina est ferme à 140,50.
Les Houillères d'Uyo-Mières sont de-
mandées à 33.

L'Union des Tremways se négocie à 95.
Le marché Sud-Alricain manifeste au-
jourd'hui un peu de lourdeur: la Rand-
mine vaut 158,50 l'East Rand, 129,50; la
Robinson, 207,50 et la Ferreira 469.

Au Parquet, l'Association Minière fait
194.

Ferblanterie, Zinguerie, Plomberie

V^o BASTIDE

Boulevard Gambetta, en face le Théâtre
CAHORS

Madame veuve BASTIDE à l'honneur
d'informer sa clientèle qu'elle conti-
nuera le commerce de son mari.
Un ouvrier sérieux et capable est
attaché à la Maison et pourra donner
satisfaction à toutes les demandes qui
se produiront.

Madame veuve BASTIDE espère que
la clientèle de son regretté mari vou-
dra bien, comme par le passé, honorer
la Maison de sa confiance.

GRAND JARDIN à vendre ou à louer

EN BLOC OU A PARCELLES
5, rue Ste-Claire
S'adresser à M. ICHES, contrôleur
en retraite, boulevard Gambetta, 12.

MOTEUR A PÉTROLE ABSOLUMENT NEUF (Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions
S'adresser au bureau ou à M. DELMAS,
boulanger à Puy-l'Évêque

RELIGIEUSE donne secret pour guérir en-
fants urinant au lit. Ecrire
M^{me} Barot, à Chantenay (Loire-Inf^{re}).

ÉTUDE
de M^e Franck CHATONET,
AVOUÉ, A CAHORS,
5 RUE FÉNELON,
Successeur de MM. DUPUY et LACOSSE.

ASSISTANCE JUDICIAIRE
Décision du 13 avril 1905

Extrait
d'un jugement de divorce

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal civil de Cahors le quatorze novembre mil neuf cent cinq, enregistré et signifié.

Au profit de Monsieur Paulin-Jean-Louis-Anne-Hermann FABRE, bijoutier horloger, demeurant à Cahors,
Contre la dame Louise MORANGE, sans résidence connue,

Il appert que le divorce a été prononcé entre les dits époux FABRE-MORANGE, aux torts et griefs de la femme et au profit du mari.

La présente insertion ainsi faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du trois avril 1906, enregistrée, et ce, en conformité de l'article 247 du code civil, modifié par la loi du 13 avril 1886.

Pour extrait certifié sincère et véritable,

Signé : F. CHATONET.

Chemin de fer d'Orléans

AVIS

Afin de permettre aux Touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne, et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, délivre du Samedi, veille de la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes, pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Grandville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchements vers la mer).

Ces abonnements comportent en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'un ou deux mois, moyennant supplément de 25 0/0 du prix initial.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en 2^e classe et de 130 fr. en 1^{re} classe lorsque la distance pour les parcours aller et retour n'exécède pas 1.000 kilomètres, en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 045 et 0 fr. 065 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

Demandez partout les Lectures de
la Semaine, 15 c. le numéro.

OUATE

THERMOGÈNE

Guérit en une nuit les Rhumatismes, Bronchites, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis, etc. Remède facile, propre, certain, sans douleur. Son action est immédiate, surtout si on l'aspère d'un peu d'eau tiède et si on prend soin qu'elle adhère bien à la peau. — Lire notice dans la Boîte.

En vente dans toutes Pharmacies. — La boîte, Fr. 1.50.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait
et entièrement garanti

BOURGOT DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT

tenir un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer

plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Importante maison huiles, savons, cafés, demande représentants sérieux pour le placement de ses produits. Très bonnes conditions. Etienne VERDIER, Salon (Provence).

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 31

UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Presque aussitôt la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes se répandit par toute la France. Max n'eut alors rien de mieux à faire que d'aller demander à Paris son grade de chef de bataillon et sa croix. Le maréchal qui est alors le portefeuille de la guerre se souvint de la belle conduite du capitaine Gilet en Portugal; il le plaça dans la garde comme capitaine, ce qui lui donnait, dans la ligne, le grade de chef de bataillon; mais il ne put lui obtenir la croix. — L'empereur a dit que vous sauriez bien la gagner à la première affaire, lui dit le maréchal. En effet, l'empereur nota le brave capitaine pour être décoré le soir du combat de Fleurus où Gilet se fit remarquer. Après la bataille de Waterloo, Max se retira sur la Loire. Au licenciement, le maréchal Feltre ne reconnut à Gilet ni son grade ni sa croix. Le soldat de Napoléon revint à Issoudun dans un état d'exaspération assez facile à concevoir, il ne voulait servir qu'avec la croix et le grade de chef de bataillon. Les bureaux

trouvèrent ces conditions exorbitantes chez un jeune homme de vingt-cinq ans sans nom, et qui pouvait devenir ainsi colonel à trente ans. Max envoya donc sa démission. Le commandant, car entre eux les bonapartistes se reconnaissent les grades acquis en 1815, perdit ainsi le maigre traitement, appelé la demi-solde qui fut alloué aux officiers de l'armée de la Loire. En voyant ce beau jeune homme, dont tout l'avoir consistait en vingt napoléons, on s'emut à Issoudun en sa faveur, et le maire lui donna une place de six cents francs d'appointement à la mairie. Max qui remplit cette place pendant six mois environ, la quitta de lui-même, et fut remplacé par un capitaine nommé Carpentier, resté comme lui fidèle à Napoléon. Déjà grand maître de l'ordre de la désobéissance, Gilet avait pris un genre de vie qui lui fit perdre la considération des premières familles de la ville, sans qu'on le lui témoignât d'ailleurs; car il était violent et redouté par tout le monde, même par les officiers de l'ancienne armée, qui refusèrent comme lui de servir, et qui revinrent planter leurs choux en Berry. Le peu d'affection des gens nés à Issoudun pour les Bourbons n'a rien de surprenant d'après le tableau qui précède. Aussi, relativement à son peu d'importance, y eut-il dans cette petite ville plus de bonapartistes que partout ailleurs. Les bonapartistes se firent,

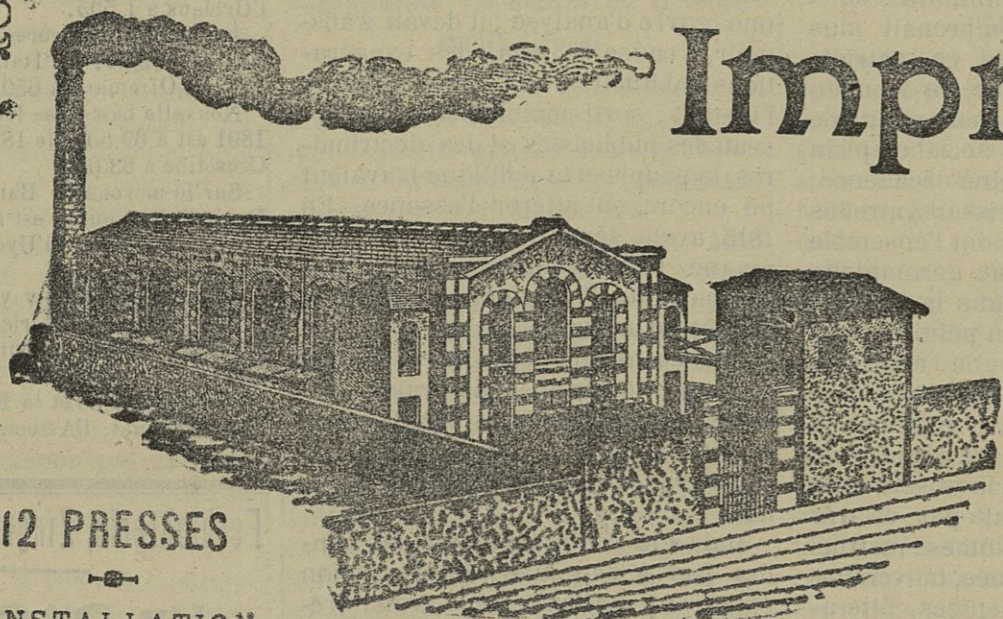
comme on sait, presque tous libéraux. On comptait à Issoudun ou dans les environs, une douzaine d'officiers dans la position de Maxence, et qui le prirent pour chef, tant il leur plut; à l'exception cependant de ce Carpentier, son successeur, et d'un certain monsieur Mignonnet, ex-capitaine d'artillerie dans la garde. Carpentier, officier de cavalerie parvenu, se maria tout d'abord, et appartint à l'une des familles les plus considérables de la ville, les Borniche-Hérou. Mignonnet, élevé à l'École polytechnique, avait servi dans un corps qui s'attribue une espèce de supériorité sur les autres. Il y eut, dans les armées impériales, deux nuances chez les militaires. Une grande partie eut pour le bourgeois, pour le péquin un mépris égal à celui des nobles pour les vilains, du conquérant pour le conquis. Ceux-là n'observaient pas toujours les lois de l'honneur dans leurs relations avec le civil, ou ne blâmaient pas trop ceux qui s'abritaient le bourgeois. Les autres, et surtout l'artillerie, par suite de son républicanisme peut-être, n'adoptèrent pas cette doctrine, qui ne tendait à rien moins qu'à faire deux Frances: une France militaire et une France civile. Si donc le commandant Potel et le capitaine Renard, deux officiers du faubourg de Rome, dont les opinions sur les péquins ne varièrent pas, furent les amis quand même de Maxence Gilet,

le commandant Mignonnet et le capitaine Carpentier se rangèrent du côté de la bourgeoisie, en trouvant la conduite de Max indignée d'un homme d'honneur. Le commandant Mignonnet, petit homme sec, plein de dignité, s'occupa des problèmes que la machine à vapeur offrait à résoudre, et vécut modestement en faisant sa société de monsieur et de madame Carpentier. Ses mœurs douces et ses occupations scientifiques lui méritèrent la considération de toute la ville. Aussi disait-on que messieurs Mignonnet et Carpentier étaient de tout autres gens que le commandant Potel et les capitaines Renard, Maxence et autres habitués du café Militaire qui conservaient les mœurs soldatesques et les errements de l'Empire.

Au moment où madame Bridau revenait à Issoudun, Max était donc exclu du monde bourgeois. Ce garçon se rendait d'ailleurs lui-même justice en ne se présentant point à la société dite le Cercle, et ne se plaignant jamais de la triste réprobation dont il était l'objet, quoi qu'il fût le plus jeune et le plus élégant, le mieux mis de tout Issoudun, qu'il y fit une grande dépense et qu'il eût, par exception, un cheval, chose aussi étrange à Issoudun que celui de lord Byron à Venise. On va voir comment, pauvre et sans ressources, Maxence fut mis en état d'être le fashionable d'Issoudun; car les moyens honteux qui lui valurent

la place d'armes et tenu par la veuve d'un ancien officier, servait naturellement de club aux bonapartistes de la ville, aux officiers en demi-solde, ou à ceux qui partageaient les opinions de Max et à qui l'esprit de la ville permettait l'expression de leur culte pour l'empereur. Dès 1816, il se fit à Issoudun tous les ans, un repas pour fêter l'anniversaire du couronnement de Napoléon. Les trois premiers royalistes qui vivrent demandèrent les journaux, et entre autres la Quotidienne, le Drapeau blanc. Les opinions d'Issoudun, celles de café Militaire surtout, ne comportaient point de journaux royalistes. Le café n'avait que le Commerce, nom que le Constitutionnel, supprimé par un arrêt, fut forcé de prendre pendant quelques années. Mais, comme en paraissant pour la première fois sous ce titre, il commença son premier-Paris par ces mots: *Le Commerce est essentiellement constitutionnel*, on continuait à l'appeler le Constitutionnel. Tous les abonnés saisirent le calembour plein d'opposition et de malice par lequel on les priait de ne pas faire attention à l'enseigne, le vin devant être toujours le même. Du haut de son comptoir, la grosse dame répondit aux royalistes qu'elle n'avait pas les journaux demandés.

(A suivre).



12 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neuchâtel
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS